



COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF DES MÉDECINS DE L'UFMICT-CGT

L'épidémie de coronavirus actuellement en cours est un événement sanitaire majeur qui révèle avec une intensité particulière les fragilités de notre système de santé ainsi que de notre système social.

Dans cette crise, le Collectif des médecins CGT tenait à exprimer sa profonde solidarité envers tous nos collègues, médecins, infirmiers, aides-soignants, brancardiers, agents d'accueil ou de service hospitalier et tout le personnel hospitalier pour leur dévouement et le courage dont ils font preuve dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

Nous tenons à dénoncer l'état d'affaiblissement dans lequel se trouve notre système de santé, miné par des dizaines d'années de politiques de santé cadrées par l'objectif de réduction de la dette publique, aboutissant à la suppression de dizaines d'établissements, de services, y compris de soins intensifs et de dizaines de milliers de lits au sein de l'hôpital public ces dernières décennies.

Nous tenons à dénoncer l'absence de volonté du gouvernement français d'anticiper l'impact de cette crise alors que nous savons aujourd'hui qu'il en avait les moyens, aboutissant dès le début de l'épidémie à une pénurie des moyens de protection les plus élémentaires. Nous tenons à souligner le fait qu'aujourd'hui encore, les besoins en termes de lits de réanimation sont systématiquement sous-évalués, se basant sur des scénarios épidémiologiques optimistes, augmentant la vulnérabilité des services d'être débordés en cas d'afflux massif de malades dans les prochains jours.

Nous tenons à dénoncer l'absence de considération du gouvernement pour la santé du personnel médical et paramédical, contraint bien souvent de travailler sans les mesures de protection adéquates.

Nous dénonçons l'opportuniste de ce même gouvernement qui justifie par des arguments pseudo scientifiques l'absence de généralisation des tests de dépistage et du port du masque, pour dissimuler grossièrement les effets d'une pénurie. Cette dernière est liée à l'absence d'anticipation et de volonté de réquisitionner encore à ce jour les moyens de production qui permettraient leur production massive.

Nous dénonçons le fait que le pilier de la politique du gouvernement dans cette crise sanitaire repose quasi-uniquement sur la généralisation du confinement et la criminalisation des personnes ne le respectant pas. Se faisant, il masque son absence d'implication pour préparer les hôpitaux à faire face à l'arrivée probable de malades en grand nombre, comme c'est déjà le cas dans certains départements. A ce jour, la grande majorité des établissements ne s'est vue dotée d'aucun moyen financier supplémentaire, perpétuant la gestion comptable habituelle de l'hôpital public par les directions locales.

Nous dénonçons le fait qu'à ce jour encore, des milliers de travailleurs sont contraints de poursuivre leur activité au mépris des règles de confinement. Nous dénonçons l'absence de définition des activités essentielles à la population qui doivent être les seules à être poursuivies dans cette période d'épidémie.

Nous dénonçons le fait que ce gouvernement profite de cette crise sanitaire sans précédent pour mettre en œuvre les mesures législatives lui permettant de poursuivre son processus de destructions des acquis sociaux, préparant des attaques inédites sur le droit du travail et s'appropriant à faire payer intégralement aux travailleurs le coût de la crise économique qui s'annonce.

Nous, membres du Collectif des médecins CGT mesurons la gravité de la situation. L'heure n'est en aucune façon à l'union avec ceux qui ont affaibli notre système de santé et continuent à le faire, ceux qui négligent et mettent en danger la santé des travailleurs, ceux qui s'approprient à frapper durement notre modèle social.

Dans ce contexte, nous exigeons :

- la réquisition immédiate des entreprises permettant la production des moyens de protection contre la propagation de l'épidémie ainsi que des tests de dépistage et la mise à disposition gratuite de ces moyens à l'ensemble de la population ;
- la fermeture des sites de travail ne participant pas à la production, au transport et à la distribution des biens essentiels à la population ;
- la réouverture immédiate des lits supprimés et l'embauche massive de personnels soignants ;
- l'augmentation massive des crédits financiers mis à disposition des hôpitaux ;
- le retrait de la loi d'urgence sanitaire.

Montreuil, le 30 mars 2020.

Tél : 01.55.82.87.49
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex